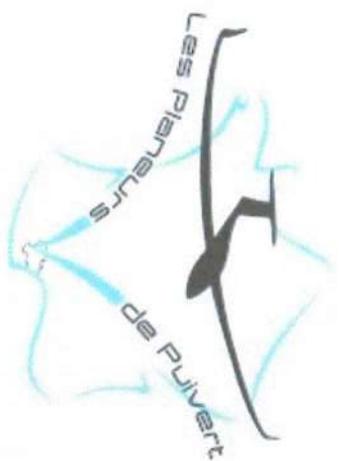


DOMMAINE



FOURTY



Sommaires

<i>Les mots du Président</i>	2
<i>Présentation des membres du bureau</i>	4
<i>Calendrier 2025</i>	5
<i>Tarifs journée, 1/2 journée et cartes</i>	7
<i>Le règlement</i>	8, 9
<i>Bon à savoir</i>	10, 11
<i>Les poissons présents dans le lac</i>	12, 13
<i>Agenda de pêche 2025</i>	14
<i>Cartes de suite des prises</i>	16, 17
<i>Plan de pêche</i>	19
<i>Remerciements</i>	20



Les mots du Président



Chers membres et amis
pêcheurs,

Un sincère remerciement à tous les
commerçants pour votre participation à
la création de ce livret de La Gaule
Puivertaine.

Un dernier mot d'encouragement et de
remerciement à vous tous cher(e)s
adhérent(e)s pour votre aide, votre
soutien et votre participation. En prenant
votre carte de pêche dans notre
association, vous la faites vivre depuis
plus de 50 ans

Christian LAFFITTE
Président

Au Petit Verger, Puivert



Chambres d'hôtes

Table d'hôtes

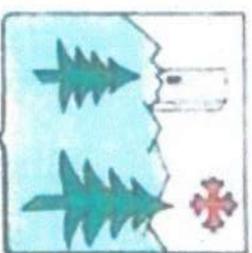


+33 (0)4 68 20 66 08
+33 (0)7 96 70 43 15

marilyn.pickering@wanadoo.fr

www.puivertaccommodation.com

MAIRIE
DE
PUIVERT



AUDE

SUPER U

Larelanet



LE PARADIS DES GEEKS®

06 85 37 49 69

Présentation des membres du bureau



Président
Christian Laffitte



Vice-Président
Pascal Pinte



Trésorière
Mylène Gispert
06.61.49.74.11



Secrétaire
Loïc Haquet



Secrétaire adjoint
Guillaume Pouleur

Animateurs du mercredi des enfants



Philippe Berthenet



Daniel Valdin

Calendrier 2025

20 avr. 2025	01 mai 2025	08 juin 2025	14 juil. 2025	01 août 2025	01 sept. 2025	01 oct. 2025	01 nov. 2025	25 déc. 2025
Dimanche de l'An	Lundi de Pâques	Ascension	Lundi de Pentecôte	Fête Nationale	Assomption	Toussaint	Noël	Armistice de 1918
01 janv. 2025	21 avr. 2025	29 mai 2025	09 juin 2025	14 juil. 2025	15 août 2025	01 nov. 2025	25 déc. 2025	11 nov. 2025
1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 J	2 D	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 D	2 M
3 V	3 L	3 S	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 D	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 L	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 M	6 V	6 D	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 M	7 S	7 L	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 J	8 D	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 S	10 M	10 J	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 D	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 L	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 D	13 V	13 D	13 S	13 L	13 J	13 D
14 M	14 V	14 M	14 S	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 J	15 D	15 M	15 S	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 S	16 L
17 V	17 L	17 S	17 M	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 D	18 M	18 V	18 L	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 L	19 S	19 S	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 M	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 V	23 L	23 S	23 M	23 D	23 J	23 M
24 V	24 L	24 M	24 J	24 M	24 V	24 L	24 M	24 M
25 S	25 M	25 D	25 M	25 L	25 S	25 M	25 S	25 J
26 D	26 M	26 L	26 J	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 M	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 M	28 S	28 L	28 J	28 V	28 M	28 D
29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 S	29 M	29 L
30 J	30 M	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 S	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M

Tarif's journée, 1/2 journée et cartes

Adulte

- 15.00 € la journée
- 7.50 € la 1/2 journée

Enfant (5 à 12 ans)

- 6.00 € la journée
- 3.00 € la 1/2 journée

Pour tous renseignements, merci de contacter **Mylène** au

06.61.49.74.11

Cartes annuelles

- 60.00 € pour les hommes
- 50.00 € pour les dames
- 40.00 € pour les adolescents (13 à 17 ans)
- 20.00 € pour les enfants (5 à 12 ans)

Boissons

- 1.00 € Eau, Thé, Café, Chocolat.
- 2.00 € Coca, Icetea, Fanta,



OUVERTURE : SUR RENDEZ-VOUS
Mercredi - Jeudi - Vendredi

12 RD 117
11230 PUIVERT Tél. : 06 68 36 92 44



Chapaire
RESTAURANT FAMILIAL

33, RUE VICTOR HUGO
17240 ESPERAZA
09 80 32 62 21



La gestion de l'activité de pêche sur le plan d'eau communal de Font-Claire est confiée par la municipalité de Puivert à l'association.
« La Gaule Puivertaine – le lac ».

EN 2025, nous serons intransigeants EN CAS DE MANQUE au règlement en vigueur.
En cas d'infraction au règlement, le pêcheur pourra faire l'objet de suspension ou d'annulation de son titre de pêche au sein du lac de Puivert. Il s'expose aussi à des poursuites judiciaires à la diligence du président de l'association.

Plan d'eau de 2^e catégorie : tous les salmonidés ne peuvent pas être relâchés.

La pêche est ouverte les week-ends et les jours fériés.

- Du 01/02/2025 au 30/11/2025 de 7 h à 18 h
- En été, la pêche est gratuite et ouverte à tout le monde tous les jours de la semaine.
- Du 01/07/2025 au 31/08/2025 de 7 h à 18 h

Des appâts sont disponibles à la vente à la cabane de pêche selon disponibilité.

Le tarif des événements sera fixé selon son ampleur (concours truite, concours carpe et autres).

Le nombre de truites est limité à 8/jour, soit 4 par demi-journée

Matériels

En aucun cas, vous pouvez pêcher les deux espèces, c'est soit :

- 1 canne pour la pêche de la truite (canne à coup, canne à lancer, canne à leurre*).
- Ou
- 2 cannes pour la pêche de la carpe (canne à lancer recommandée).

*La canne à leurre peut être équipée d'un leurre souple ou dur, munie d'un seul et unique hameçon. Les cuillères sont autorisées.

Les interdits :

Asticots, bateau amorceur, amorçage de la truite interdit.

AMIS CARPISTES, veillez à ne pas amorcer si des pêcheurs de truite sont présents sur le lac.

La pêche de la carpe est en « **NO KILL** ». Par ailleurs, il vous sera demandé de porter une attention particulière sur cette espèce.

En effet, elles peuvent atteindre les 30 kg, voire plus et jusqu'à 20 kg dans le lac de Puivert, une simple épuisette ne suffira pas à la remonter sur la rive.

Cependant, une épuisette de bonne taille se trouve à la cabane de **La Gaule Puivertaine**, ainsi que des tapis de réception qui sont disponibles en prêt.

En été, et dès lors qu'il fait de **fortes chaleurs**, évitez d'amorcer. La mise au sec d'une carpe doit être la plus brève possible, ne vous attardez pas trop, une pesée, une photo et hop !!! on remet à l'eau au plus vite, leur bien-être en dépendent.

Règle spéciale CARPE AMOUR : leur population est en baisse à cause de la négligence de certain "pêcheur". La mise hors de l'eau de cette espèce est formellement interdite. Veuillez décrocher l'hameçon de l'amour blanc sans les sortir de l'eau et sans l'abîmer, toute personne ne respectant pas cette règle se verra retirer la carte de pêche sans remboursement possible de cette dernière.

Règle de savoir-vivre :

Amis pêcheurs, la pêche est un moment de détente, de convivialité, de rencontre et de partage. Je compte sur vous pour que 2025 le soit encore plus. Soyez fair-play dans votre façon de pêcher, ne vous pêchez pas les uns sur les autres.

Tous pêcheurs, à la journée ou à l'année, se doivent de tenir leur poste de pêche propre, mégots de cigarette compris. Des conteneurs poubelle sont disponibles derrière la cabane, n'hésitez pas.

Des toilettes sont mises à disposition de tous par la municipalité. Merci d'en faire bon usage tout en respectant leur propreté.

Alors, à vos cannes, prêt, feu, pêchez.

Bon à savoir

Sources : Fédération de pêche de l'Aude, guide 2024

• Tailles et quotas

Salmonidés:

Truite Fario = 20cm = 5 max

Truite AEG = 20cm = 5 max

Saumon de l'ontine = 20 cm = 5 max

(La taille de capture de tous les salmonidés est fixée à 20cm sur tout le département, excepté sur le fleuve Aude où elle est fixée à 23 cm à Paval de Nennila et sur le bassin versant de la Boulzane)

Ombre commun = 35 cm = 2 max

Carnassiers:

Brochet = 60 cm = 2 max

Black Bass = 30 cm = 1 max

Sandre = 50 cm

Total 3 max

Total 5 max



L'arrêté ministériel du 10 mars 2020 fixe la liste des espèces envahissantes présentes dans nos cours d'eau. Certaines d'entre elles ont été observées dans notre département.

Ainsi, nous référençons actuellement trois espèces d'écrevisses (Écrevisse de Louisiane, Écrevisse Américaine et Écrevisse de Californie ou Signal) et quatre espèces de poissons (Pseudorasbora, Perche Soleil, Poisson Chat et Gambusie). Le statut particulier de ces espèces induit qu'il est interdit de les transporter vivantes, de les commercialiser et de les introduire dans le milieu naturel, sous peine d'une amende de 150 000€ et de deux ans d'emprisonnement.



Écrevisse de Louisiane



Écrevisse américaine



Écrevisse Signal



Perche Soleil



Gambusie



Pseudorasbora



Poisson Chat

10

L'importation d'espèces non autochtones dans les milieux naturels constitue une des causes majeures à l'érosion de la biodiversité constatée actuellement. En effet, grâce à leur forte adaptabilité et leur capacité à pulluler, l'arrivée de ces espèces dans les cours d'eau induit de grands bouleversements pour les espèces indigènes.

Les conséquences délétères sont potentiellement nombreuses et mènent à la régression, voire la disparition des populations d'origine :

- Importation de maladies mortelles;
- Concurrence alimentaire et territoriale;
- Prédation sur tous les stades de développement.

Par ailleurs, l'arrivée de ces espèces est largement facilitée par les dégradations chroniques de nos cours d'eau. Néanmoins, la colonisation est principalement attribuable à de l'introduction directe par des personnes ignorant la loi.

Une fois installées dans un milieu, il est très difficile de les éradiquer ! La meilleure méthode de lutte contre la prolifération de ces espèces reste la communication et la prévention.

Pisciculture la Courbière 09400 SURBA



pisciculturecourbiere@wanadoo.fr
06 70 10 50 11

11

Les poissons présents dans le lac

La carpe commune



(*Cyprinus carpio*).

La carpe commune est un poisson d'eau douce appartenant à la famille des Cyprinidés. Originnaire d'Asie, elle a été introduite en Europe et dans d'autres parties du monde en raison de son intérêt pour la pêche et l'aquaculture. C'est une espèce robuste et adaptable, capable de vivre dans divers habitats tels que les rivières, les étangs, et les lacs.

La carpe amour blanc



(*Ctenopharyngodon idella*).

Également connue sous le nom d'amour blanc ou de carpe herbivore est un poisson d'eau douce originaire d'Asie, notamment des rivières d'Extrême-Orient comme le fleuve Amour en Russie et en Chine. Elle appartient à la famille des Cyprinidés, la même que celle de la carpe commune.

La carpe miroir



(*Cyprinus carpio*) est une variété de carpe domestiquée, prisée dans la pêche sportive et l'aquaculture. Originnaire des régions d'Europe et d'Asie, cette espèce se distingue par ses caractéristiques uniques et son intérêt économique.

Aquaculture : La carpe miroir est largement élevée pour sa chair, bien que son goût varie selon les habitudes alimentaires régionales.

Pêche sportive : Très appréciée par les pêcheurs pour son combat intense une fois capturée. Elle est souvent relâchée après capture

Symbolisme : Dans certaines cultures, elle est associée à la persévérance et à la chance.

La truite arc-en-ciel



(*Oncorhynchus mykiss*) est une espèce de poisson d'eau douce appartenant à la famille des Salmonidés. Originnaire des cours d'eau froids d'Amérique du Nord, elle est aujourd'hui présente dans de nombreuses régions du monde, grâce à son introduction pour la pêche et l'aquaculture.

La truite fario



(*Salmo trutta fario*) est une espèce emblématique de poisson d'eau douce appartenant à la famille des salmonidés. Elle est très prisée pour la pêche sportive et joue un rôle clé dans les écosystèmes aquatiques.

La truite fario est un indicateur de la qualité des écosystèmes aquatiques.

Sensible à la pollution et aux modifications de son habitat, sa présence témoigne d'une eau de bonne qualité. Elle a également une grande importance pour la pêche récréative, ce qui en fait une espèce protégée dans de nombreuses régions, avec des réglementations pour préserver ses populations.

En résumé, la truite fario est une espèce fascinante, tant pour les scientifiques que pour les pêcheurs, qui illustre parfaitement l'équilibre fragile des écosystèmes aquatiques.

Agenda de pêche 2025

FÉVRIER

- **Samedi 1**
Ouverture saison 2025.
- **Dimanche 2**
Repas d'ouverture auberge espagnole.
- **Mercredi 5**
1^{er} mercredi des enfants animé par Philippe.

MARS

- **Mercredi 5**
2^e mercredi des enfants animé par Daniel.
- **Samedi 15**
1^{er} concours de truite.

AVRIL

- **Mercredi 2**
3^e mercredi des enfants animé par Philippe.
- **Samedi 12**
2^e concours de truite.

MAI

- **Mercredi 7**
4^e mercredi des enfants animé par Daniel.
- **Samedi 17**
3^e concours de truite.

JUIN

- **Mercredi 3**
5^e mercredi des enfants animé par Philippe.
- **Du vendredi 6 à 12h au dimanche 8 jusqu'à 12h**
2^e édition enduro LGP carpe 2025. (*sous réserve d'autorisation*)
- **Dimanche 29**
Repas de mi-saison auberge espagnole.

SEPTEMBRE

- **Mercredi 3**
6^e mercredi des enfants animé par Daniel.
- **Samedi 20**
1^{re} édition LGP pêche au coup 2025.

OCTOBRE

- **Mercredi 1**
7^e mercredi des enfants animé par Philippe.

NOVEMBRE

- **Mercredi 5**
8^e mercredi des enfants animé par Daniel.
- **Dimanche 30**
Repas de fermeture auberge espagnole.

weldom LAVELANET
ensemble, c'est mieux

Hilda Kolmhuber
Gérante



Tél. 05 61 01 00 45 • Fax 05 61 01 03 95

2, rue Abelian • 09300 LAVELANET • E-mail : weldom.lavelanet@hotmail.com

Boucherie Charcuterie

ESCOT

2 avenue du 11 novembre 1918

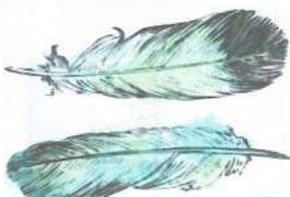
09600 LA BASTIDE SUR L'HERS

05.61.01.11.12

boucherie.escot@orange.fr

web : www.escot-et-fils.fr

SIREN : 899 631 758 00013 - APE : 4722Z



FripMaillot

Friprie à Chalabre

Ouvert du mardi au vendredi
9h30 - 11h30 / 14h - 18h
Le samedi: 9h30 - 12h30

FripMaillot
36, Centre Colbert
11230 Chalabre

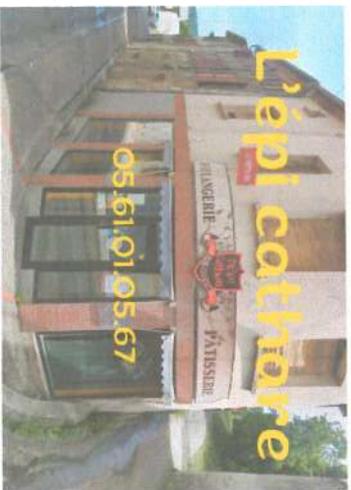
Tel: 07 77 93 06 64



CHATEAU
AUZIAS

#INSTINCTCARBOIS

Panantiers

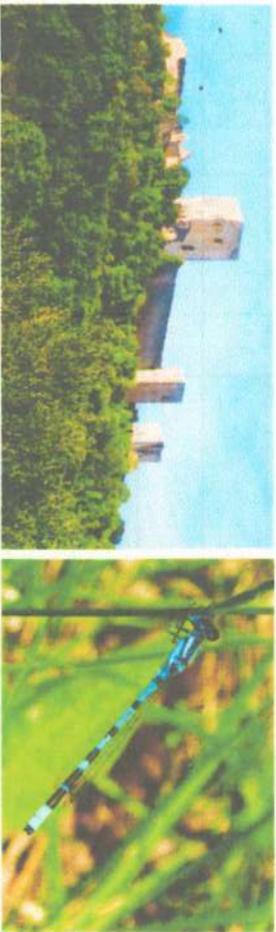


Carrefour
express
Chalabre

Les crêpes d'Europe

Personnalisation sur demande
Tel. 06.74.27.41.67

Facebook: Les crêpes d'Europe



Horizons Verts Green Horizons



2 Rue de Chalabre, 11230 Puivert
04 30 07 34 95
+33 (0)6 60 61 79 76

Plan de pêche



Remerciements & encouragements

La gaule puivertaine remercie

Olivier Ferrier maire de Puivert qui nous donne l'accès gratuit au droit de pêche au lac Fontclair

Serge Rey, Bernard Puecherty, pour leur coup de main lors des lâchers de truite.

Jean-Paul Peroni, l'homme à la glacière, il nous ramène la viande (l'entrecôte à Chalabre) pour les concours de truite.

Daniel Valdin et sa fille, sans eux l'enduro carpe ne serais pas le même.

Shem'S, créateur de la décoration de la cabane.

Mathéo Sabaté, un jeune garçon très serviable, mais aussi très embêtant.

Pascal Pinte, le grilladin toujours devant le barbecue.

À tous les pêcheurs, leurs présences fait vivre l'association.

La buvette du lac, pour le don des chaises.

Virginie Laborde, créatrice des t-shirts.

Je remercie La gaule Puivertaine d'être venue nous proposer sa publicité, d'être là pour animer le tour du lac par sa bonne humeur.

Le Refuge Gourmand - Restauration traditionnelle - Route de Bélesta

Merci à La gaule Puivertaine d'être là pour faire travailler les commerçants et d'animer le lac. Merci à vous.

Le Fournil de Chalabre

Merci aux bénévoles. Mannu.

Café de la paix - Chalabre

Merci aux bénévoles, vous faites de bonnes choses.

La Pharmacie - Chalabre

Je remercie les bénévoles pour leurs investissements.

Salon NouvelleHair - Chalabre

Heureusement que Mylène et Pascal ont relancé La gaule Puivertaine! Merci, bonne continuation.

Carla et Christian - Artiste créateur

Merci aux bénévoles pour leur engagement, venez faire vivre cette association.

Le Bar La RAP - Lavelanet

FRUITS ET LÉGUMES
FROMAGES - VINS

JEAN PAUL SUBREVILLE

06 76 02 01 53

6 RUE ST ANTOINE
11230 CHALABRE

HÔTEL DE FRANCE
Hotel Restaurant de Chalabre

RESTAURANT - PÂTISSERIE - SAISONNIÈRE - ANIMAISON

18 Cours Joseph Raynaud - 11230 CHALABRE
Tél. +33 (0)4 68 69 68 60
hotel-de-france8@wanadoo.fr
www.hotel-de-france-chalabre.com

RÉMI BERDIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au Samedi :
7h45-12h45 | 15h45-19h45

Dimanche matin :
8h45-12h45

1, place de la liberté, 09600
La Bastide-sur-l'Hers

CHEF PAUL'S
Fish & chips

Épicerie - Cabilland - Pêche

www.fishchips.fr

Facebook icon: [chef.pauls.orange](https://www.facebook.com/chef.pauls.orange)

Instagram icon: [chef.pauls.orange](https://www.instagram.com/chef.pauls.orange)

Headshot of Chef Paul